

# Une mutuelle pour tous grâce à la commune

Publié le 21/04/2015, par Monique Cézac



Stéphane Albié a présenté l'offre « Ma commune, ma santé », auprès du maire Gérard Bonnamy. © Photo Monique Cézac

Judi, Gérard Bonnamy, le maire de Saint-Méard-de-Gurçon, et la municipalité, avaient organisé une réunion publique d'information, à la salle des fêtes. Pour l'occasion, la commune avait invité Stéphane Albié, référent local de l'association Action de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat (Actiom).

Lors de cette réunion, Stéphane Albié a donné des informations détaillées sur le mode de fonctionnement de cette nouvelle association, créée en mai de l'année dernière et qui propose le dispositif « Ma commune, ma santé ». Ce dernier permet aux habitants des communes adhérentes de bénéficier de tarifs de cotisation à une mutuelle santé inférieurs à ceux pratiqués par les compagnies d'assurances à titre individuel. Actiom conduit ses négociations pour la recherche des tarifs et des prestations les plus adaptées en s'appuyant sur le groupe Sofraco, leader indépendant spécialisé en protection sociale et en courtage d'assurances.

À ce jour, deux prestataires ont été retenus : Miel Mutuelle et Pavillon Prévoyance. Mais d'autres partenaires restent possibles, au gré des négociations. Gérard Bonnamy a bien précisé que l'opération ne coûtait rien à la commune qui, elle, sert uniquement de relais.

### Une permanence à la mairie

À Saint-Méard-de-Gurçon, il y a des habitants qui n'ont plus accès à une couverture de frais de santé, d'autres qui ont une couverture minimale en raison d'un manque de moyens financiers. L'offre « Ma commune ma santé » permet aujourd'hui de bénéficier du même mode de fonctionnement que les contrats

collectifs d'entreprise en mutualisant le risque, permettant ainsi de réaliser des économies ou d'accéder aux soins. Trois formules sont proposées : économie, sécurité et confort. Il n'y a pas de sélection médicale, pas de questionnaire de santé.

Suite à cette réunion publique, une permanence à la mairie est prévue mardi 5 mai, de 9 h 30 à 12 h 30. Il est conseillé de prendre rendez-vous en appelant la mairie au 05 53 82 49 20.

Monique Cézac

Renseignement sur le site Internet : [www.macommunemasante.org](http://www.macommunemasante.org).